

MANOIR DE LA PORTE ROY

Catégorie	01	Sous-catégorie	02	Numéro	09
24/11/2016					

Localisation

Adresse	Bourg de Hillion, rue Porte Roy
---------	---------------------------------

Extrait Plan IGN 	Cadastre 
--	---

Photographies



Description

Maison de caractère, reconstruite

Date de construction

Historique

La famille de Hillion (une des plus anciennes familles nobles de la commune) habitait le manoir de la Porte-Rouet ou porte Urvoy, où elle est demeurée pendant plus de 300 ans (de 1200 à 1550). En 1535, nous trouvons, dans l'énumération des maisons nobles de Hillion, la maison de la porte-Rouét à noble Jan de Hillion.

Cette famille est toujours citée dans les actes publics

Le 24 août 1378, il y eut « montre », c'est-à-dire « revue » à Dinan et à cette revue présidée par le Vicomte de Dinan et Henry de Pledran, figurent « Jehan de Hillion et Guillaume de Hillion » (Dom Morice, preuves T II, coll 186)

En 1381, le 29 avril, à Saint Briec les bourgeois de Lamballe et 80 gentilhommes de cette ville ratifient le traité de Guérande, conclu le 15 janvier précédent entre Jean IV et le Roi Charles VI. Parmi eux se trouve Guillaume de Hillion qui y oppose même son sceau (fiche 070201) (Dom Morice, col 227 et Pol de Courcy II, 29)

En 1437, les nobles de Lamballe, au nombre de 181, prêtèrent serment de fidélité à Jean V, que Olivier de Penthièvre avait voulu assassiner à Champtoceaux avec l'aide de son frère Charles et de sa mère Marguerite de Clisson. Mais la duchesse Jeanne de France, fille de Charles VI, fit assiéger Lamballe et s'en empara après 36 jours de blocus. Parmi les nobles de Lamballe qui prêtent serment de fidélité se trouve « Jehan de Hillion » (Dom Morice, col 1303)

La même année 1437, même serment de fidélité prêté par les nobles de Jugon par Eon et Guillaume de Hillion (Don Morice, col 1306)

En 1468, on trouve un « minu » fourni pour le rachat de Marie du Parc par Jehan de Hillion.

De 1551 à 1665, dans les archives de l'Abbaye de Boquen figurent aux plaids généraux tenus à Plénée-Jugon, au Gouray et à Collinée : « en qualité de lieutenant, Normand de Hillion, sieur de la Goullière, de procureur fiscal, Pierre de Hilion »

Ces Hillion étaient très puissants. Ils avaient entre autre droits, le droit de havage sur les marchandises exposées le jour de la foire de Saint Laurent sur la Chaussée des Ponts-Neufs (fiche 011104)

Ce droit de havage ou de havée était perçu au profit des villes ou des Seigneurs pour les indemniser des frais d'entretien et de polices des halles et marchés. Il consistait primitivement à prendre une poignée de tous les grains, fruits et légumes, apportés sur le marché.

Les Hillion furent remplacés à la Porte Roy, par Sébastien Coquelier qui jouit du même droit de coutume, le jour de la Saint Laurent.

Extrait cadastre 1812



Plan Terrier 1787



Anecdotes

A la révolution, la propriété appartient à la famille de Chapdelaine et actuellement à la famille Le Mounier

Sources informations

« Bretons de la bataille d'Hastings - Hillion, une famille, un village » par Pierre Hillion - 2015

« Histoire d'Hillion à travers les âges » par l'abbé Amicel

Archives Départementales

Statut juridique

Privé